



PARENTALITÉ

LE CONTEXTE

Caractéristiques des familles

Des familles monoparentales nombreuses dans les grandes communes de l'agglomération (Béthune, Bruay-la-Buissière et communes alentours ainsi qu'à Lillers, Barlin, Isbergues, ...).

Une hausse particulièrement marquée des familles monoparentales entre 2009 et 2014 (+2,1% par an en moyenne).

Des signes de vulnérabilité

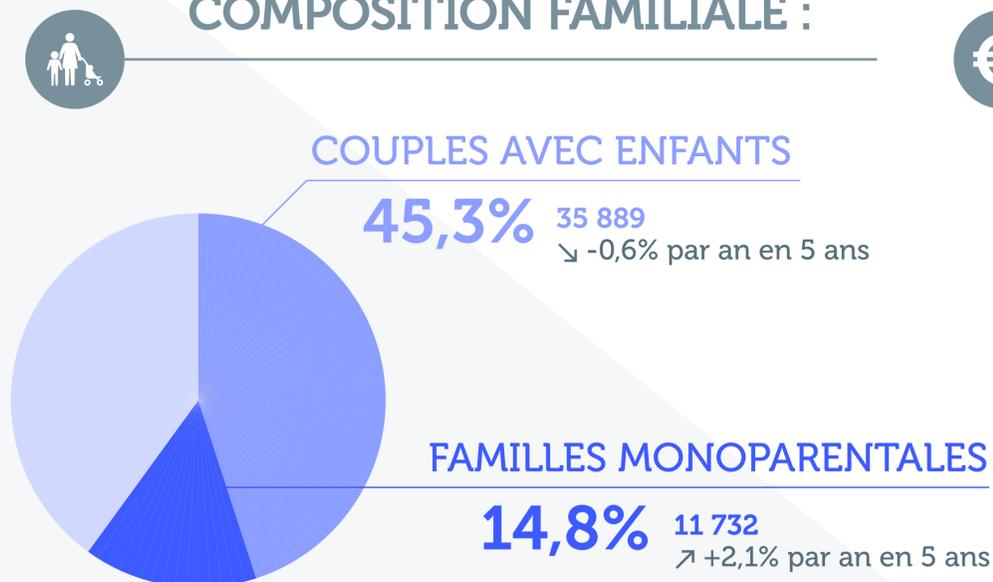
Une part de familles vivant sous le seuil de pauvreté plus élevée que la moyenne nationale et particulièrement élevée chez les familles monoparentales (38,3% contre 30,7% à l'échelle de la France Métropolitaine).

Des acteurs qui ont repéré une hausse des grossesses précoces pouvant se traduire par une augmentation des familles monoparentales avec un parent mineur.

Des actions de soutien à la parentalité portées par divers acteurs

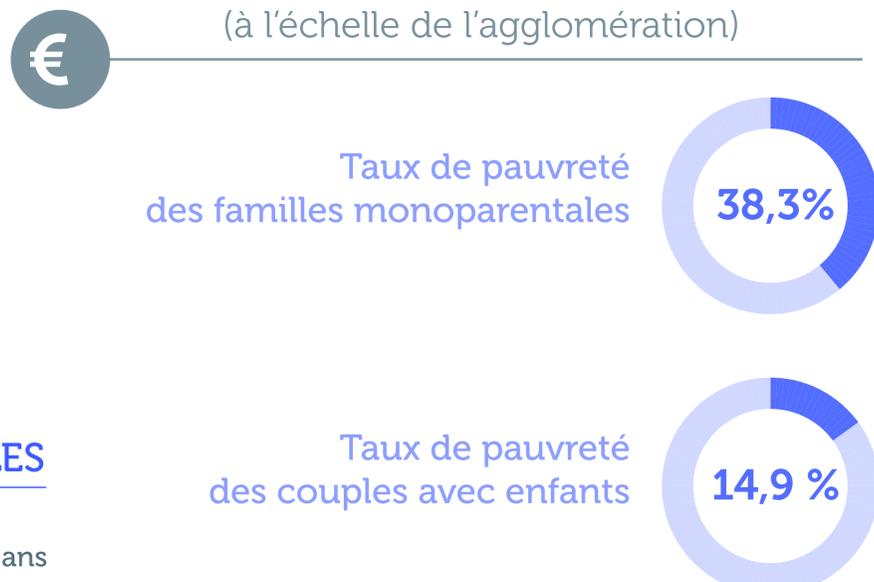
Le réseau parentalité 62 (Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents – REAAP), la PMI, les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ainsi que des actions implantées dans les communes par exemple au travers des structures d'accueil collectif ou de lieux de parole dédiés, etc.

COMPOSITION FAMILIALE :



NIVEAU DE VIE DES FAMILLES :

(à l'échelle de l'agglomération)





BESOINS ET ENJEUX



DES BESOINS ÉDUCATIFS IMPORTANTS

- Des **problématiques éducatives** mises en avant dans le cadre du diagnostic :
 - Une hausse des enfants ayant des retards de développement.
 - Une augmentation des enfants ayant des troubles du comportement.
- Une croissance des addictions aux écrans, même chez les moins de 6 ans.
- Des parents qui ont des **difficultés de compréhension de leur rôle** (éveil de l'enfant, limites et repères à poser...) ou qui font face à certains freins (illettrisme par exemple).
- Un **manque de relais familiaux ou amicaux** pour soutenir/pallier les déficits éducatifs.



UNE OFFRE EN MATIÈRE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT À DÉVELOPPER

- Une offre à **renforcer en matière de parentalité** afin de couvrir tout le territoire de la Communauté d'Agglomération (initiatives type « café des parents » ; Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ; médiation familiale ou soutien psychologique ; ...)
- Une **information à diffuser plus largement** auprès des familles afin de leur permettre d'identifier les lieux ressources du territoire et d'y accéder plus facilement.



PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION



DÉVELOPPER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

En créant de nouvelles actions ou en s'appuyant sur des dispositifs existants.

par exemple :

- Poursuivre la mise en place d'actions concrètes d'accompagnement autour des questions comme le rythme de vie, la nutrition, le budget, etc.
- Réfléchir à la mise en place d'actions à destination de parents d'adolescents (groupes de paroles ou animations parents-jeunes, actions de soutien spécifiques, ...)
- Créer des crèches parentales / solidaires
- Développer les lieux d'écoute et d'échanges autour de la parentalité :
 - Lieu d' Accueil Enfants Parents (LAEP),
 - Médiation,
 - Ateliers,
 - Espace de vie sociale et centre social,
 - café des parents,
 - etc.



DIFFUSER DAVANTAGE L'INFORMATION SUR L'EXISTANT

- Créer un guide à destination des parents ou d'un site internet,
- Mieux informer les professionnels,
- S'appuyer et valoriser le travail des coordinateurs du réseau parentalité.



DÉVELOPPER DES ACTIONS DE REPÉRAGE ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME SUR LE TERRITOIRE.

(Nota : Cette action ne concerne pas seulement la parentalité)



VIEILLISSEMENT

LE CONTEXTE

Vieillesse de la population

- Une part importante de personnes âgées dans la population
- Un phénomène de vieillissement de la population qui va se poursuivre dans les années à venir avec une part qui augmente dans la population totale

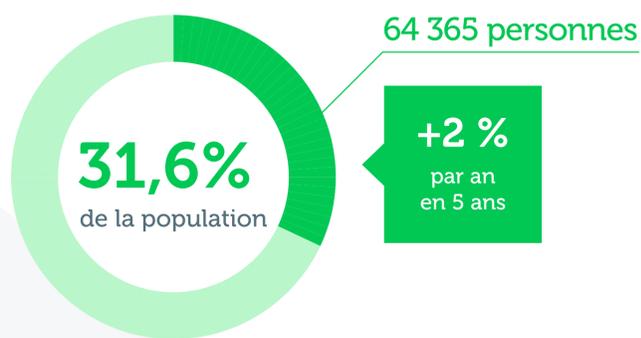
Isolement des personnes âgées

- Une hausse des personnes âgées vivant seules sur le territoire et vivant dans de grands logements (plus de 3 pièces)

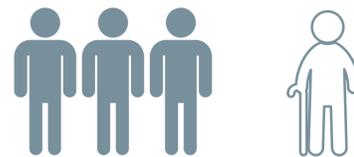
Niveau de revenu

- Un niveau de revenu faible et hétérogène pour les personnes âgées sur la Communauté d'Agglomération :
 - Un revenu annuel médian des ménages de 60-74 ans plus élevé que le revenu annuel médian de l'ensemble des ménages.
 - A l'inverse le revenu médian des ménages de 75 ans ou plus est nettement plus faible pour chacun des trois anciens EPCI.

PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS OU PLUS :

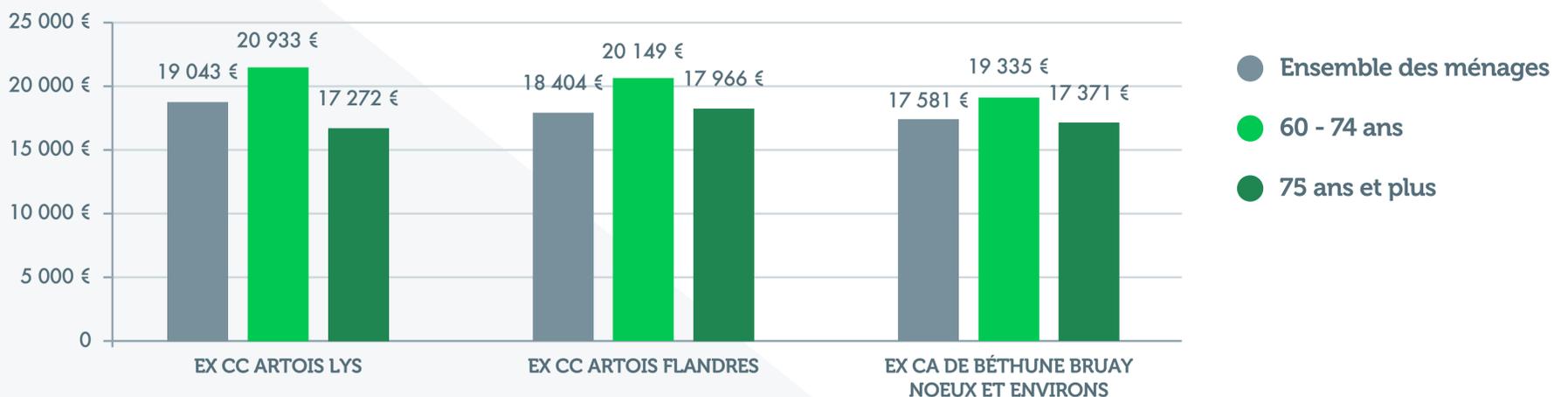


7 375 personnes DE PLUS DE 80 ANS



VIVENT SEULES

REVENU ANNUEL MÉDIAN DES MÉNAGES SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EN 2014



Sources : Insee, FILOSOFI 2014



VIEILLISSEMENT

BESOINS ET ENJEUX



Le besoin d'interroger **l'offre globale disponible sur le territoire** pour les personnes âgées au vu des évolutions démographiques.



Des enjeux en termes de **parcours résidentiel** de ces publics : maintien à domicile et adaptation des logements ; résidences autonomie ; béguinages ; hébergements médicalisés ; ...



Le besoin de travailler la question du **repérage des personnes âgées isolées** et l'offre à destination de ces personnes.



Des enjeux particuliers **d'accessibilité aux services et animations sur le territoire** avec un frein important en matière de **mobilité** des personnes âgées de manière générale.



Des difficultés liées au numérique qui engendrent le besoin de réfléchir aux moyens de **lutte contre la fracture numérique**.

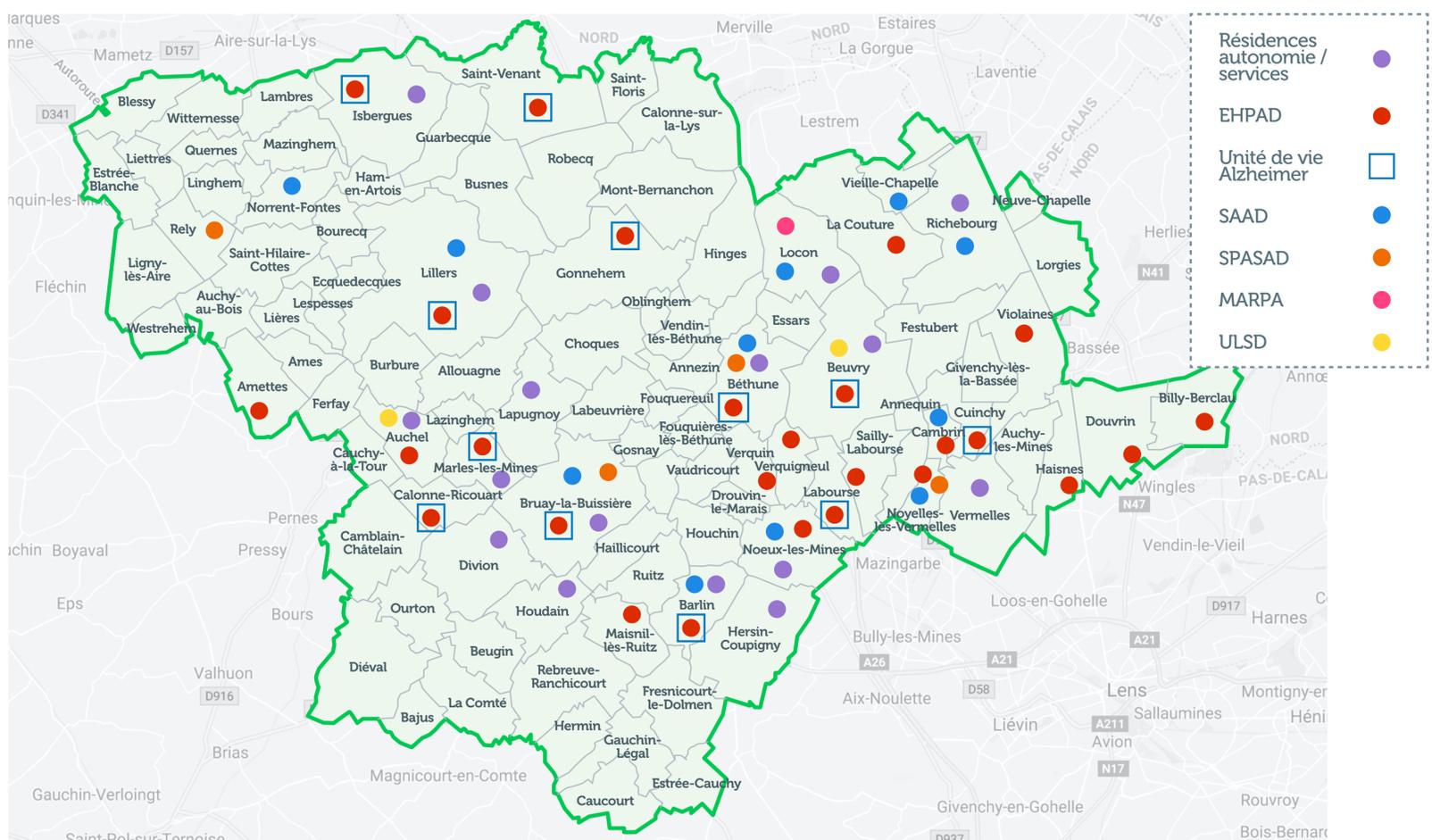


Le besoin de travailler autour de l'aspect **intergénérationnel**.



Un enjeu de structuration de la filière **Silver Economy**.

CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE À DESTINATION DES SENIORS



Source : FINISS / CABBLR La carte ci-dessus symbolise la présence d'un ou plusieurs services sur la commune sans indication du nombre total de services.



VIEILLISSEMENT

PISTES DE TRAVAIL IMAGINÉES LORS DES ATELIERS DE CO-CRÉATION



ACCÈS AUX DROITS

- Renforcer la coordination de la politique senior.
- Faciliter l'accompagnement dans les démarches.
- Communiquer et diffuser des informations sur l'existant.
- Favoriser l'inclusion numérique des personnes âgées (ateliers numériques ; don ou prêt d'appareils numériques ; ...)



PARCOURS DE SOIN

- Mener un travail de prévention des transitions auprès des personnes âgées pour anticiper la perte d'autonomie.
- Améliorer le parcours de soin suite à une hospitalisation.
- Créer des unités pour personnes handicapées vieillissantes pour répondre aux besoins après 60 ans.



PARCOURS RÉSIDENTIEL

- Réfléchir au développement d'une offre alternative en faveur du maintien à domicile.
- Renforcer l'offre en matière de logement à destination des personnes âgées.
- Réfléchir à des possibilités de mutualisation des moyens en milieu rural entre plusieurs communes pour ouvrir des places à destination des personnes âgées.



ANIMATION ET LIEN SOCIAL

- Garantir un accès à une offre de loisirs et d'animation sur tout le territoire pour les jeunes retraités.
- Lutter contre l'isolement des personnes mobilisant la participation de citoyens (visites de convivialité ; action « une visite, un sourire » ; actions intergénérationnelles ; accueil familial ; ...)
- Envisager la mise en réseau des clubs séniors.



MOBILITÉ

- Accompagner les initiatives sur tout le territoire en réponse à l'enjeu de mobilité en s'appuyant sur l'existant (garage solidaire, bus de l'insertion de Barlin, chèques transports, ...)
- Mettre en place des navettes transport pour aller au marché, faire les courses, aller chez le médecin, etc. (ex : implantation d'un service de transport à la demande destiné aux séniors à Béthune)



LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

LE CONTEXTE 1/2

- Un **niveau de revenu faible** sur la Communauté d'Agglomération.
- Des **disparités importantes au sein du territoire**, avec un niveau de revenu particulièrement faible sur l'ancien bassin minier.
- Une **hausse de la précarité multiforme** (bas revenus, surendettement, méconnaissance des droits, souffrances psychologiques, mobilité...) et de l'isolement.
- Des **évolutions dans les profils rencontrés par les professionnels** (travailleurs pauvres, SDF et gens du voyage, ...).
- Un **taux de chômage important** sur le territoire.
- Un nombre important d'actifs travaille hors de leur commune voire hors du territoire de la Communauté d'Agglomération du fait d'une **faible concentration d'emploi** sur le territoire.
- Un certain nombre d'acteurs intervenant dans le champs de la lutte contre les exclusions (CCAS, associations, partenaires institutionnels comme la CAF ou la MDS, ...)
- Des freins à l'accès à l'emploi :
 - Un faible **niveau de diplôme** de la population,
 - Des enjeux liés à **la mobilité** qui peuvent limiter l'accès à des emplois hors de la commune ou de l'EPCI (horaires des transports en commun, absence de voiture, freins psychologiques, ...).

NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES :



niveau de
revenu moyen
17 581€

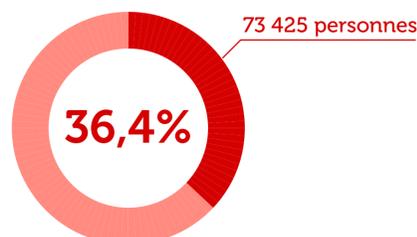
niveau
national
20 369€

taux de pauvreté
selon les communes :
20 à 25%

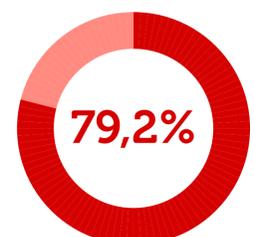
EMPLOI ET INSERTION :



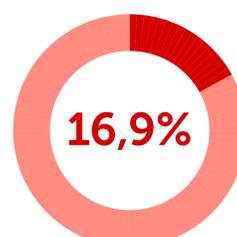
Population de 15 ans
ou plus sans diplôme :



Actifs du territoire
travaillant en dehors
de la commune :



Taux de chômage
des 15 - 64 ans :



moyenne
nationale :

